

LES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION SONT A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSOCIATION IMPERATIVEMENT POUR LE 18 AVRIL 2018 DELAI DE RIGUEUR

**LIGUE DE FOOTBALL
DES HAUTS DE FRANCE**



CNDS

CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

**Le dossier
CNDS 2018**

CAMPAGNE CNDS 2018

- PRESENTATION DU DISPOSITIF
- DEMANDE DE SUBVENTION

POUR LE 18 AVRIL

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

- **Les subventions accordées au niveau territorial ont pour objet :**
 - **De soutenir la professionnalisation et d'aider le développement de la pratique sportive de tous les publics sur tout le territoire,**
 - **De faire émerger des projets innovants de la part des associations sportives en direction des publics et territoires prioritaires dans un cadre adapté et sécurisé**

LES OBJECTIFS EXCLUSIFS DU CNDS 2018

- 1. Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif**
- 2. Réduire et corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive. Développer la pratique féminine**
- 3. Promouvoir le sport santé sous toute ses formes**
- 4. Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport.**

1/ SOUTENIR STRUCTURATION PAR LA PROFESSIONNALISATION DU MOUVEMENT SPORTIF

- EMPLOI SPORTIF

EMPLOI CNDS:

4 ans en CDI

Aide :

10 000 € la première année

9000 € la deuxième année

8000€ la troisième année

7000 € la 4^{ème} année

Pas de prolongation

Suppression du dispositif de consolidation

Fiche d'intention pour le 23 mars 2018 (prolongation du délai)

APPRENTISSAGE:

Les contrats en alternance ont prouvé et démontré leur pertinence.

Le contrat d'apprentissage en est une application actualisée: 16/26 ans, Possibilité jusqu'à 30 ans

La formation doit conduire à une certification.

Coût résiduel de l'apprenti de 300€/mois, subvention annuelle plafonnée à 6000€ par an.

Fiche d'intention avant le 15 juin 2018

Contrat 2^{ème} année : 18 avril 2018

2/ Réduire et corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive.

- Cibler les territoires carencés et les populations les plus éloignés du sport
 - Public féminin
 - Personnes en situation de handicap
 - Public socialement défavorisé
-
- Favoriser une offre d'activités physiques et sportives de qualité, diversifiée, adaptée
- Notamment au sein des QPV et des ZRR
- Favoriser la diversification de l'offre de pratique sportive et accès aux responsabilités du public féminin

3/ Promouvoir le sport santé sous toute ses formes

- Démarche de labellisation autant fédérale qu'auprès du Sport Santé
- Opération « Sentez-vous sport »

Prévention du dopage et des conduites dopantes

- Programme Educatif Fédéral
- Module Santé Sécurité du BMF
- Intervention de spécialistes nutrition à l'école de football

4/ Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport.

- **Actions de prévention et de lutte contre les discriminations**
- **Commission de Discipline interne au club**
- **Engagement dans le Programme Educatif Fédéral**
- **Challenge Fair-Play interne au club**

PLAN HERITAGE ET SOCIETE

- J'apprends à nager: programme d'apprentissage en complément
- Fête du sport: mise en œuvre du 21 au 23 septembre
Candidature avant le 30/06/18



CNDS
CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE D'UN TERRITOIRE

- Formation des bénévoles
- La coordination doit être renforcée au niveau des structures régionales et la cohérence entre les actions de niveau régional et les actions de niveau départemental démontrée
- Formation CFF4 « Le projet club »

LES PROJETS DES CLUBS SPORTIFS

- Les clubs sportifs doivent disposer d'un projet associatif global pluriannuel
 - actions structurantes
 - Label Fédéral
 - Plan de féminisation
 - Ecole de sports → petits matériels

LE DOSSIER DE DEMANDE

- **Les demandes des comites et des clubs doivent être effectuées via « le compte asso » (voir lien du manuel utilisateur)**
- **C'est le dossier CERFA 12156*05 qui est utilisé (notice 51781#02)**
- **2 actions maximum pour les clubs**
 - **utiliser des intitulés de projets cours**
- **Maintien du seuil de l'aide financière à 1 500 € / 1000 € en zone ZRR.**

Comment monter un projet

- **Pour : Atteindre quels objectifs ?**
Par: Qui (notion de gestion des ressources humaines) ?
Avec : Quelles méthodes ? Quels outils ?

- **C'est aussi répondre à plusieurs questions :**

Quoi (quelle action) ?

Pourquoi (dans quel but) ?

Qui (avec quelles personnes, quels partenaires) ? Où (dans quel lieu) ?

Quand (à quel moment) ?

Comment (quelle méthode) ?

Combien (quel coût) ?

La procédure de mise en place de l'action

- **Etat des lieux de l'existant :**
- **Pour savoir les points forts et faibles de la structure**
- **Définir les objectifs.**

- **Définir un plan d'actions :**
 1. **Effectuer un diagnostic SOLIDE**
 2. **Démarcher les publics cibles**
 3. **Avoir une approche transversale (même si l'on cible un domaine, il faut essayer de toucher d'autres domaines)**
 4. **Etre capable de mobiliser les acteurs locaux (organisation d'un comité de Pilotage)**

↳ Points à respecter pour la saisie d'une demande de subvention « LE COMPTE ASSO »

- Avant de commencer, veuillez scanner (de préférence en pdf) les documents suivants, afin de pouvoir les joindre facilement en ligne à votre demande :
 1. Le numéro RNA (Répertoire National des Associations débutant par un W suivi de 9 chiffres). Il se trouve sur le récépissé que vous avez obtenu de la Préfecture (Ex. W801987322)
 2. Le numéro SIRET (composé de 14 chiffres, est une extension du numéro SIREN par l'ajout de 5 chiffres).
 3. Un exemplaire des statuts à jour de votre association
 4. La liste des personnes chargées de l'administration de votre association
 5. Un RIB avec une adresse correspondante à celle du n° SIRET
 6. Les derniers comptes approuvés
 7. Le dernier rapport d'activité
 8. Le budget
 9. **Le projet de votre club : sportif, associatif et éducatif**

LES REFERENCES ET LIENS UTILES

- Ouverture de la campagne CNDS 2018:

En région Hauts de France le 13/03/18

<http://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/>

- Le compte association

- Rubrique Le compte asso sur :

<http://associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>

Voir le tutoriel sur « mon compte asso » du 24/01/2018

LES REFERENCES ET LIENS UTILES

Notice d'accompagnement CERFA subvention : <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51781&cerfaFormulaire=12156>

Bilan financier : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Compte Asso : <http://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>

Site CNDS : <http://www.cnds.sports.gouv.fr>

Site CGET : <http://www.cget.gouv.fr/>

PRN Sport Santé : <https://pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr/>

PRN SEMC : <http://www.semc.sports.gouv.fr>

PRN Sports Handicap : <http://www.handicaps.sports.gouv.fr/>

PRN Sports Nature : <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

Stratégie Nationale Sport Développement Durable : <http://developpement-durable.sports.gouv.fr/>

Diplômes éligibles pour l'Apprentissage : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318&idArticle=LEGIARTI000018752146>

Appel à Projets Régional 2018 « Politique de la Ville » : <http://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1565>

Accès aux Contrats de Ville : <http://www.ville.gouv.fr/?les-contrats-signes#top>

Agenda 21 : http://franceolympique.com/art/297-lagenda_21_du_sport_francais.html

Quartier ANRU : <https://sig.ville.gouv.fr/Atlas/ANRU/>

Pour connaître les QPV : <http://www.ville.gouv.fr/?carte-des-quartiers-prioritaires.3823>

Pour connaître les ZRR : <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/le-p-rim-tre-des-zrr-au-1er-juillet-2017-0>

ET ENFIN, SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENVOYE...

- **LE BILAN DES ACTIONS FINANCEES EN 2017 DOIT PARVENIR AU PLUS TARD AVEC LA DEMANDE DE SUBVENTION 2018 ACCOMPAGNE DES JUSTIFICATIFS DE DEPENSES.**

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

POUR TOUT RENSEIGNEMENT: mbabeur@lfhf.fff.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION